**LYCEE François Bazin**

145 avenue Charles de Gaulle

08000 Charleville-Mézières

Tél. 03.24.56.81.56

**DEMANDE DE DEVIS**

**AMENAGEMENT de LOCAUX de VIE SCOLAIRE**

**I – Identification de la personne publique**

Dénomination et adresse de l’entité adjudicatrice :

* **LYCEE François Bazin**

145 avenue Charles de Gaulle - 08013 Charleville-Mézières

Personne responsable du marché :

- Monsieur Roger MICHELS, Chef d’Etablissement

Agent Comptable assignataire :

- Monsieur Laurent BEUGNIES, Agent Comptable du lycée François BAZIN.

**II – Objet de la demande de prix**

Dans le cadre d’un réaménagement, le lycée a besoin de mobilier pour 4 locaux de Vie Scolaire.

**Les produits doivent être conformes aux prescriptions réglementaires françaises et européennes en vigueur.**

Les délais de livraison devront être indiqués. L’installation sera proposée avec la livraison ou en option sur le devis.

**DESCRIPTIF INDICATIF**

|  |
| --- |
| **LOT 1** |
|  |
| **Mobilier traditionnel** pour 2 salles de permanence + bureau des Assistants d’Education + bureau de la Maison des Lycéens |

|  |
| --- |
| **LOT 2** |
| **Mobilier spécifique** pour 1 salle de permanence + bureau de la Maison des Lycéens |

**III – Pièces à fournir**

La réponse devra être constituée des pièces suivantes :

* Devis détaillé.
* Descriptif et BPU : fichier Excel lot 1 et lot 2 à compléter.

Les dimensions sont données à titre indicatif

* Fiche technique descriptive annexe du matériel.

L’offre doit être rédigée obligatoirement en langue française.

Le candidat retenu sera informé via la plateforme AJI.

**IV – Prix des devis**

Les prix s'entendent franco de port.

**V – Facturation, modalités de paiement :**

En vertu en l’ordonnance du 26 juin 2014, les factures devront être déposées sur le portail Chorus Pro du lycée François Bazin <https://chorus-pro.gouv.fr>

Elles mentionneront :

* Le numéro et la date d’élaboration de la facture
* Nom, adresse, SIRET du créancier
* N° compte bancaire ou postal avec identification BIC et IBAN
* Nom et adresse de l’acheteur
* N° de(s) bon(s) de livraison
* Descriptif de fournitures livrées
* Le montant total HT et TTC des prestations effectuées ainsi que le taux de TVA appliqué

**VI – Critère de jugement des offres**

L’offre la plus avantageuse sera choisie à l’issue d’un classement effectué sur la base des critères de sélection suivants :

* Prix (40 %)
* Qualité des produits (30 %)
* Qualité services associés (30 %)

Si aucune offre ne se détache de manière évidente par son rapport qualité-prix, la personne responsable du marché se donne la possibilité de négocier avec les offres qu'elle jugera pertinentes. Les variantes sont possibles.

La personne publique, participant au service public d’enseignement, sera particulièrement attentive aux engagements pris dans les domaines sociaux (emploi de main d'œuvre dissimulée, enfantine…) et environnementaux. Tout document permettant d’attester la réalité de ces conditions pourra utilement être joint à l’offre.

**VII – Contacts**

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Mme. Christine GUENET, Gestionnaire matériel du lycée François Bazin au 03.24.56.81.35 ou [christine.guenet@ac-reims.fr](file:///C%3A%5CUsers%5Cintend1%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5C8HSU4E2A%5Cchristine.guenet%40ac-reims.fr). Une visite des locaux pourra être organisée à la demande.

**VIII – Date limite de transmission des offres et modalités de transmission**

La date limite de réception des offres est fixée au mardi 29 août 2023 à 12h.

Le dépôt des devis doit être fait sur le profil acheteur de la plateforme AJI.